

« Avec l'extrême droite, ni débat ni dialogue possible »

Le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, appelle Paris à se faire davantage entendre en Europe

ENTRETIEN

BRUXELLES - envoyés spéciaux

Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne depuis novembre 2014, revient, pour *Le Monde*, sur ce qu'il appelle la « polycrise » à laquelle l'Europe est confrontée.

Les Autrichiens pourraient élire un président d'extrême droite, dimanche 22 mai. Vous avez appelé à voter pour le candidat du parti des Verts. Vous confirmez cet appel ?

A la perspective de voir la droite pure et dure et l'extrême droite l'emporter, je me sens obligé de dire que je ne les aime pas. Les Autrichiens n'ont, paraît-il, pas apprécié mais je m'en moque : avec l'extrême droite, il n'y a ni débat ni dialogue possible.

Vous avez dit naguère qu'une voix pour les populistes est une voix perdue, or le vote populiste se répand partout en Europe. Pourquoi cette évolution, selon vous ?

Il ne faut pas courir derrière les populistes, qui posent souvent de bonnes questions, mais donnent de mauvaises réponses. Si les grands partis traditionnels suivaient ce qu'ils prônent, dans quelle Europe et quel monde vivrions-nous ? Une Europe anxieuse qui se caractériserait par le rejet de l'autre ? Je veux bien qu'on dise que les partis politiques traditionnels se sont éloignés de la pensée profonde d'une partie de l'opinion, mais cette Europe-là ne serait plus la nôtre.

La tentation existe pourtant dans beaucoup de partis traditionnels...

Je ne suis pas tenté de céder à ces réflexes primaires. Je ne me salirai pas à faire cela.

Des différentes crises qui s'additionnent, celle des réfugiés paraît la plus déterminante. Est-ce votre opinion ?

J'ai dit, lors de mon investiture, que cette Commission serait celle de la dernière chance. J'aurais dû

dire que ce serait celle de la « polycrise » : réfugiés, Grèce, suite des remous économiques et financiers de 2008, « cas polonais », difficiles négociations commerciales avec les Américains et les Canadiens, relations complexes avec la Russie, l'Ukraine... Le tout alors que nous observons, en Europe, une rupture de solidarité qui s'est surtout révélée au moment de la crise des réfugiés. Tout cela donne l'impression qu'il y a insuffisamment d'union dans l'Union et insuffisamment d'Europe dans l'Europe.

La France a été peu présente sur la crise migratoire et l'accueil des réfugiés. Vous regrettez qu'elle ne se soit pas montrée plus généreuse ?

Je ne connais pas de propos de François Hollande qui serait le contraire d'un propos généreux. La France n'essaie pas d'échapper à ses obligations et a raison d'insister sur la très nécessaire protection des frontières. La Commission a fait des propositions pour un corps de gardes-frontières et de gardes-côtes en décembre 2015. Je voudrais que le Conseil européen, qui est d'accord sur le principe, organise cette protection des frontières extérieures. Nous avons commis une grave erreur quand nous avons organisé Schengen en sous-estimant cette nécessité, même s'il ne s'agit pas de faire de l'Europe une forteresse.

Le moteur franco-allemand semble en panne. Cela vous inquiète ?

Je suis habitué aux crises franco-allemandes, et le moteur ne me semble pas en crise actuellement. Mais un couple a parfois des difficultés à s'entendre.

Saura-t-il faire face le 24 juin, en cas de « Brexit » ?

J'en suis convaincu. Je suis sûr que les « déserteurs » ne seront pas accueillis à bras ouverts. Si les

du travail, voulue et imposée par le gouvernement Valls, est le minimum de ce qu'il faut faire »

Britanniques devaient dire « non », ce que je n'espère pas, la vie communautaire ne continuera pas comme avant. Le Royaume-Uni devra accepter d'être considéré comme un Etat tiers, que l'on ne caressera pas dans le sens du poil. Si les Britanniques quittent l'Europe, il faudra en tirer les conclusions, nous comme eux. Ce n'est pas une menace, mais nos relations ne seront plus celles d'aujourd'hui.

En cas de « oui », faut-il relancer un nouveau projet européen ? A la mode anglaise ou en se recentrant sur un noyau de pays fondateurs ?

Entre les Six [fondateurs], l'identité de vue n'est plus intégrale.

Nous devons mettre en application l'arrangement que nous avons conclu avec David Cameron, dont personne ne parle dans la campagne du référendum. Ce ne sera pas facile. Je ne suis pas méfiant à l'idée de refonder l'Europe, mais cela ajouterait à la division européenne. Ceci dit, si une grande initiative est lancée par un des grands Etats, la Commission sera partie prenante.

A quel Etat pensez-vous ?

J'aime trop la France pour ne pas voir ses faiblesses, mais elle serait bien placée pour ramener l'Europe à l'essentiel. En revigorant la dimension de solidarité et en développant un discours sur la nécessité de l'assainissement des finances publiques, sans perdre de vue le triangle vertueux : assainissement budgétaire, réformes structurelles et investissements.

Je souhaiterais que, sur l'Europe, il y ait une plus large entente entre les principales forces politiques de l'Hexagone. La France, qui aime à se diviser sur tout, devrait éviter de le faire sur l'Eu-

rope. Elle a un discours à porter, un message à livrer, une certaine idée de l'Europe à défendre. Si un message cohérent venait d'elle, cela aurait un effet important face au discours britannique. La France est insuffisamment fière d'elle-même. Elle a des choses à dire au monde et à l'Europe, qu'elle les dise !

Les ministres des finances de la zone euro vont de nouveau évoquer le cas de la Grèce, mardi 24 juin, pour tenter de trouver un accord sur la poursuite du plan d'aide et la réduction de la dette publique. Etes-vous confiant ?

J'ai toujours défendu et respecté la dignité du peuple grec. J'ai lutté contre l'idée que la Grèce devait quitter la zone euro et la monnaie unique. Nous sommes tout près d'un nouvel accord sur son programme d'ajustement, et j'applaudis les efforts des Grecs.

A voir les réactions que suscite, en France, la « loi travail », je n'ose pas m'imaginer quelle aurait été la réaction de la rue, à Paris ou à Marseille, si votre pays avait dû appliquer des réformes comme celles qui ont été imposées aux Grecs. Alors que la réforme du droit du travail, voulue et imposée par le gouvernement Valls, est le minimum de ce qu'il faut faire...

Pensez-vous qu'il faut un accord sur la réduction de la dette grecque pour les dizaines d'années à venir, et pas seulement jusqu'en 2018 ?

Si on réduisait la dette grecque maintenant, cela ne serait d'aucune utilité pour le pays puisqu'il ne doit rien rembourser dans les prochaines années. Mais ce serait la reconnaissance de l'effort collectif accompli par les Grecs. On leur a beaucoup pris et on leur a peu donné. Il faut au moins leur redonner leur dignité.

Votre pays juge actuellement ceux qui ont révélé les « LuxLeaks ». Cela semble incompréhensible...

Charger d'une responsabilité les lanceurs d'alerte n'aurait pas été ma démarche. Je pense qu'ils ne

« La réforme du droit

sont pas moralement coupables. est parfois nécessaire.

Etes-vous pour une protection des lanceurs d'alerte ?

J'y suis assez favorable, même si je suis contre la délation. Mais elle

La situation en Pologne vous inquiète-t-elle ?

Notre premier vice-président, Frans Timmermans, négocie avec les autorités de Varsovie. Je vou-

drais que la Pologne retrouve la place qui est la sienne, celle d'une démocratie accomplie. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR
CÉCILE DUCOURTIEUX,
ALAIN SALLES**

ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

« La révision des lois antiterroristes turques est nécessaire »

L'accord conclu avec la Turquie sur la migration est-il durable ?

D'après les chiffres, c'est un succès. Le nombre de ceux qui arrivent en Grèce depuis la Turquie a diminué de 80 % à 90 %. Cet arrangement sera durable à condition que la Turquie et nous-mêmes tenions nos engagements respectifs. Il y a une interaction évidente avec la libéralisation des visas, pour laquelle la Turquie devra satisfaire à 72 critères, y compris le point 65 sur la nécessaire révision des lois antiterroristes. Nous avons mis au point ces critères avec le premier ministre turc, Ahmet Davutoglu, et nous tenons beaucoup à ce que son pays respecte ces conditions. La démission de M. Davutoglu n'y change rien.

Vous n'auriez pas préféré ne pas avoir à conclure cet accord et ce « 1 pour 1 », un

réfugié admis en Europe pour un revenant de Grèce en Turquie ?

Les Etats membres auraient certes pu suivre les propositions de la Commission, de mai 2015, en vue d'une relocalisation des réfugiés, mais étant donné leur nombre, cette réponse aurait de toute manière été insuffisante.

Pensez-vous qu'il y aura une majorité au Conseil pour donner le feu vert aux visas pour les Turcs ?

Nous avons conclu l'accord avec la Turquie [le 18 mars] avec 28 chefs d'Etat et de gouvernement. J'ose croire qu'ils savaient à quoi ils s'engageaient. L'accord contenait la libéralisation des visas à la fin juin.

J'ajoute que ces visas ne sont pas pour les ministres ou les hauts fonctionnaires turcs, mais pour la population. Donc, si

M. Erdogan [le président turc] s'entêtait à ne pas vouloir respecter toutes les conditions librement négociées, s'il prenait la responsabilité de rompre l'accord pour ne pas modifier la loi antiterroriste, il devrait expliquer à ses citoyens, aux étudiants, aux chercheurs, pourquoi il leur refuse le droit de circuler librement en Europe.

S'il ne respecte pas l'accord, il n'y aura pas de libéralisation des visas ? Même si un nouveau flot de migrants arrive ?

La décision relèverait du Parlement européen et du conseil des ministres. La Commission a fait la proposition que vous savez et a attiré l'attention [le 4 mai] sur le fait que cinq critères n'étaient pas remplis. C'est aux autres pouvoirs d'en tirer les conclusions. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C. DU., A. S. ET J.-P. S.